



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONTPPELLIER

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Montpellier, tenue à la mairie le 7 avril 2014 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Michel Harrisson Monsieur Guy Pelletier Monsieur Bernard Riopel
Madame Diane Thibault Monsieur Jean-Guy Périard

Absence motivée : Madame Valérie Pelletier

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Stéphane Séguin.

Est également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Madame Manon Lanthier.

ORDRE DU JOUR

1. CONSEIL MUNICIPAL

- 1.1 Ouverture de l'assemblée;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014;
- 1.4 Dépôt du rapport d'une candidate sur son financement électoral - (DGE-1038);
- 1.5 **Avis de motion n° 03-2014** pour modifier le règlement n° 09-2006 concernant la numérotation des immeubles et de sa tarification;
- 1.6 **Avis de motion n° 04-2014** pour modifier le règlement n° 07-2011 régissant la bonne conduite des assemblées publiques régulières et extraordinaires ainsi que les séances publiques d'information et de consultation de la municipalité de Montpellier;



1.7 **Avis de motion n° 05-2014** pour modifier le règlement n° 01-2011 concernant la régie interne pour les séances du conseil municipal;

1.8 Questions du public.

2. ADMINISTRATION

Aucun dossier à l'ordre du jour.

3. FINANCES

3.1 Adoption des comptes à payer;

3.2 Dépôt des revenus et dépenses au 31 mars 2014, incluant les engagements;

3.3 Adoption des revenus et dépenses au 31 mars 2014, incluant les engagements;

3.4 Questions du public.

4. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

4.1 Rapport de la directrice du service de l'urbanisme et de l'environnement;

4.2 Demande de changement de zonage pour les matricules : 1179-56-9585 et 1079-55-8010;

4.3 Procès-verbal de la réunion du CCUE tenue le 17 février 2014;

4.4 Questions du public.

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Rapport du directeur des travaux publics;

5.2 Achat d'un wagon pont;

5.3 Questions du public.



6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.1 Rapport du directeur de la sécurité publique;
- 6.2 Mise en commun des services de sécurité incendie du Nord de la MRC de Papineau;
- 6.3 Tragédie lac Mégantic – reconnaissance pour nos pompiers;
- 6.3 Questions du public.

7. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 7.1 Demande de Madame Josée Parisien responsable d'une collecte de fonds à Leucan, demande d'utiliser gratuitement la salle du centre communautaire le samedi 7 juin 2014;
- 7.2 Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II;
- 7.3 Autorisation de verser au Comité loisirs plein air lac Croche le montant accordé pour le déneigement du chemin menant au lac Croche (3 500 \$) ainsi que celui de la fête de la pêche d'hiver et la pêche en herbe (500 \$) pour l'année 2014;
- 7.4 Autorisation de verser à l'Association des amateurs de chasse et pêche Alouette de Montpellier le montant accordé pour l'entretien du pavillon (1 000 \$);
- 7.5 Questions du public.

8. AFFAIRES NOUVELLES

- 8.1 La Corporation des transports adapté et collectif de Papineau inc.;
- 8.2 Sensibilisation au recyclage;
- 8.3 Dépôt du projet d'inventaire d'un territoire multi vocationnel dans les municipalités de Montpellier, Mulgrave, Derry et Ripon;
- 8.4 Compte rendu de la réunion du comité de sécurité publique tenue le 26 février 2014 a la MRC de Papineau;
- 8.5 Formation d'un comité de citoyens pour l'embellissement des aires publiques;
- 8.6 Questions du public.



9. CORRESPONDANCE

- 9.1 Demande de Madame Renelle Séguin responsable de la paroisse pour obtenir la gratuité de la salle du centre communautaire à l'occasion du Jeudi Saint;
- 9.2 Demande de dons pour la campagne annuelle de financement pour l'atelier éducation populaire contre l'analphabétisme;
- 9.3 Informations concernant Servitech;
- 9.4 Lettre de remerciements de Madame Judith Larin pour l'initiative du sentier de glace sur le terrain des loisirs;
- 9.5 Questions du public.

10 QUESTIONS DU PUBLIC

11. LEVÉE DE LA SÉANCE



1. CONSEIL MUNICIPAL

1.1 Ouverture de l'assemblée

Après un moment de réflexion, Monsieur Stéphane Séguin, maire, déclare la séance ouverte.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

2014-04-073

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Guy Pelletier

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014

2014-04-074

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Michel Harrisson

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 3 mars 2014 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

1.4 Dépôt du rapport d'une candidate sur son financement électoral - (DGE-1038)

Conformément aux dispositions prévues par la *Loi sur les élections et référendums du Québec (Article 513.1)*, la candidate suivante a déposé son rapport (DGE-1038).

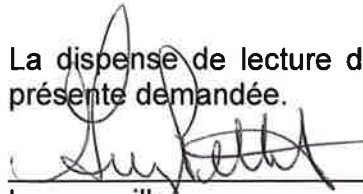
Madame Diane Thibault



1.5 Avis de motion n° 03-2014 pour modifier le règlement n° 09-2006 concernant la numérotation des immeubles et de sa tarification

Monsieur Guy Pelletier donne avis de motion que lors d'une séance subséquente il sera présenté un règlement portant le n° 03-2014 pour modifier le règlement n° 09-2006 concernant la numérotation des immeubles et de sa tarification.

La dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption est donc par la présente demandée.



Le conseiller

1.6 Avis de motion n° 04-2014 pour modifier le règlement n° 07-2011 régissant la bonne conduite des assemblées publiques régulières et extraordinaires ainsi que les séances publiques d'information et de consultation de la municipalité de Montpellier

Monsieur Guy Pelletier donne avis de motion que lors d'une séance subséquente il sera présenté un règlement portant le n° 04-2014 pour modifier le règlement n° 07-2011 régissant la bonne conduite des assemblées publiques régulières et extraordinaires ainsi que les séances publiques d'information et de consultation de la municipalité de Montpellier.

La dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption est donc par la présente demandée.

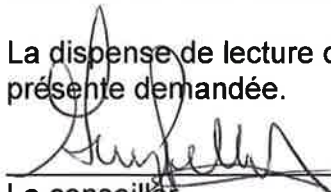


Le conseiller

1.7 Avis de motion n° 05-2014 pour modifier le règlement n° 01-2011 concernant la régie interne pour les séances du conseil municipal

Monsieur Guy Pelletier donne avis de motion que lors d'une séance subséquente il sera présenté un règlement portant le n° 05-2014 pour modifier le règlement n° 01-2011 concernant la régie interne pour les séances du conseil municipal.

La dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption est donc par la présente demandée.



Le conseiller

1.8 Questions du public

2. ADMINISTRATION

Aucun dossier à l'ordre du jour.

3. FINANCES

3.1 Adoption des comptes à payer

2014-04-075

Il est proposé par Monsieur Michel Harrisson


ET RÉSOLU QUE ce conseil municipal approuve la liste des comptes ci-après et qui apparaissent en annexe sous le numéro 2014-04-076 et que le maire, Monsieur Stéphane Séguin et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Madame Manon Lanthier soient autorisés à les payer à même les fonds de la Municipalité :

- Liste des comptes à payer pour la période du 22 février au 28 mars 2014, totalisant 158 844,33 \$
- Transactions bancaires pour la période du 1^{er} mars au 31 mars 2014, totalisant 37 721,27 \$

ET QUE les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et qui sont incluses dans cette liste soient par la même occasion approuvées.

CERTIFICAT DE CRÉDIT

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Madame Manon Lanthier, certifie que les crédits sont disponibles pour couvrir les dépenses projetées par le conseil municipal.



Manon Lanthier, directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Adoptée à l'unanimité.

3.2 Dépôt des revenus et dépenses au 31 mars 2014, incluant les engagements

Les membres du conseil ont pris connaissance du document cité en titre.



3.3 Adoption des revenus et dépenses au 31 mars 2014, incluant les engagements

2014-04-076

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Périard

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'état des revenus et dépenses du 31 mars 2014 incluant les engagements tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

3.4 Questions du public

4. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

4.1 Rapport de la directrice du service de l'urbanisme et de l'environnement

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la directrice du service de l'urbanisme et de l'environnement pour le mois de mars 2014.

4.2 Demande de changement de zonage pour les matricules : 1179-56-9585 et 1079-55-8010

2014-04-077

CONSIDÉRANT la demande de changement de zonage déposée en janvier 2014 concernant l'ajout des zonages camping, bar discothèque et débit de boisson et hébergement dans la zone 9F lorsqu'il est interdit par le règlement 12-2000;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable du CCUE;

CONSIDÉRANT la non-conformité de ce changement de zonage au schéma d'aménagement de la MRC de Papineau.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Guy Pelletier

ET RÉSOLU QUE la présente demande de changement de zonage soit refusée.

Adoptée à l'unanimité.



4.3 Procès-verbal de la réunion du CCUE

Les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion du CCUE tenue le 17 février 2014.

4.4 Questions du public

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Rapport du directeur des travaux publics

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport du directeur des travaux publics pour le mois de mars 2014.

5.2 Achat d'un wagon pont

2014-04-078

CONSIDÉRANT la pertinence et la nécessité de posséder un wagon pont pouvant servir lorsqu'un chemin est inaccessible suite à une forte érosion causée par l'eau;

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'un wagon pont servirait à donner accès aux résidents affectés par le chemin rendu impraticable;

CONSIDÉRANT QUE le wagon pont serait utilisé pour transporter le quai flottant servant pour le lac Croche, au printemps et à l'automne;

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur Robert Lafontaine de vendre à la municipalité de Montpellier un wagon pont pour la somme de 1 500 \$;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Diane Thibault

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise l'achat d'un wagon pont propriété de Monsieur Robert Lafontaine pour la somme de 1 500 \$.

ET QUE ce montant soit prélevé au poste budgétaire 02 32000 643 «petits outils».

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Madame Manon Lanthier, certifie que des crédits sont disponibles pour couvrir une telle dépense.

Adoptée à l'unanimité.



5.3 Questions du public

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Rapport du directeur de la sécurité publique

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport du directeur de la sécurité publique pour le mois de mars 2014.

6.2 Mise en commun des services de sécurité incendie du Nord de la MRC de Papineau

2014-04-079

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Nord sont préoccupées par la diminution des ressources humaines en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT l'intérêt de chacune des municipalités d'assurer l'efficacité adéquate requise lors des interventions en sécurité publique, plus particulièrement aux services des incendies;

CONSIDÉRANT QUE la mise en commun viendrait assurer une relève au service des incendies et permettrait de consolider le personnel déjà en place;

CONSIDÉRANT QUE cette mise en commun permettrait de standardiser nos méthodes de travail et nos règlements municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la mise en commun des services incendie est d'améliorer les conditions à se conformer aux exigences du schéma de couverture de risque;

CONSIDÉRANT QUE la mise en commun des services incendie vise à améliorer la sécurité de la population et le plan de mises en œuvre;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Michel Harrisson

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal de Montpellier manifeste son intérêt de mettre en commun son service des incendies avec les autres municipalités intéressées et qu'il invite son directeur du service incendie, Monsieur Denis Levasseur à se présenter à une rencontre avec les autres directeurs du service, afin de préparer un document commun pour présenter ultérieurement à chacun de vos conseils municipaux;



QU'une copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités concernées.

Adoptée à l'unanimité.

6.3 Tragédie Lac-Mégantic – reconnaissance pour nos pompiers

La municipalité de Montpellier est fière de souligner que trois de ses vaillants pompiers ont reçu une lettre du ministre de la Sécurité publique, Monsieur Stéphane Bergeron, ainsi qu'un certificat en hommage à leur dévouement dans des conditions exceptionnelles pour les services rendus dans le cadre de la tragédie de Lac-Mégantic, survenue le 6 juillet 2013.

Rappelons que les pompiers, Messieurs Denis Levasseur, Marc St-Denis et Mathieu Robson, se sont rendus à Lac-Mégantic de façon volontaire et spontanée dans les heures qui ont suivi le terrible accident ferroviaire, dans un but d'entraide et de solidarité avec leurs collègues pompiers.

Félicitations et merci pour votre dévouement et votre professionnalisme!

6.4 Questions du public

7. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.1 Demande de Madame Josée Parisien responsable d'une collecte de fonds à Leucan, demande d'utiliser gratuitement la salle du centre communautaire le samedi 7 juin 2014

2014-04-080

CONSIDÉRANT QUE ce conseil municipal appuie cette demande de collecte de fonds pour Leucan;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Guy Pelletier

ET RÉSOLU QUE ce conseil municipal accepte la gratuité de la salle du centre communautaire, le samedi 7 juin 2014.

Adoptée à l'unanimité.



7.2 Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II

2014-04-081

CONSIDÉRANT QUE ce conseil a reconnu l'importance de la poursuite du projet de parc intergénérationnel et l'a démontré par l'adoption de la résolution 2014-02-43 créant un comité pour le parc, chapeauté par le comité de développement de la communauté de Montpellier;

CONSIDÉRANT QUE des sommes ont été prévues au budget pour la réalisation et l'entretien du parc intergénérationnel;

CONSIDÉRANT QUE l'octroi de la subvention nécessite la nomination d'un unique responsable du dossier pour dialoguer avec le Ministère et les divers intervenants dans le dossier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Diane Thibault

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Montpellier autorise la présentation du projet «parc intergénérationnel » au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Montpellier à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la municipalité de Montpellier désigne Madame Manon Lanthier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus;

ET QUE Madame Valérie Pelletier soit désignée comme répondante responsable.

Adoptée à l'unanimité.



7.3 Autorisation de verser au Comité loisirs plein air lac Croche le montant accordé pour le déneigement du chemin menant au lac Croche (3 500 \$) ainsi que celui de la fête de la pêche d'hiver et la pêche en herbe (500 \$) pour l'année 2014

2014-04-082

CONSIDÉRANT QU'une demande a été faite à la municipalité de Montpellier par le Comité loisirs plein air lac Croche et ce, en date du 25 novembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE ces montants ont été prévus au budget 2014;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Michel Harrisson

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise Madame Manon Lanthier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à verser 4 000 \$ au Comité loisirs plein air lac Croche pour le déneigement du chemin menant au lac Croche ainsi que pour la fête de la pêche d'hiver et la pêche en herbe pour l'année 2014

ET QUE ce montant soit prélevé au poste budgétaire 02 70190 970
« subventions organismes de loisirs ».

Adoptée à l'unanimité.

7.4 Autorisation de verser à l'Association des amateurs de chasse et pêche Alouette de Montpellier le montant accordé pour l'entretien du site du pavillon du lac Mulet (1 000 \$)

2014-04-083

CONSIDÉRANT QU'une demande a été faite à la municipalité de Montpellier par l'Association des amateurs de chasse et pêche Alouette et ce, en date du 11 novembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE ce montant a été prévu au budget 2014;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Jean-Guy Périard

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise Madame Manon Lanthier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à verser 1 000 \$ à l'Association des amateurs de chasse et pêche Alouette pour l'entretien du site du pavillon du lac Mulet pour l'année 2014;



ET QUE ce montant soit prélevé au poste budgétaire 02 19010 996
« subventions organismes ».

Adoptée à l'unanimité.

7.5 Questions du public

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1 La Corporation des transports adaptés et collectifs de Papineau inc.

Monsieur Jean-Guy Périard, conseiller, informe le public des services offerts par la Corporation des transports adaptés et collectifs de Papineau.

8.2 Sensibilisation au recyclage

Monsieur Jean-Guy Périard, conseiller, informe le public de l'importance de recycler.

8.3 Dépôt du projet d'inventaire d'un territoire multi vocationnel dans les municipalités de Montpellier, Mulgrave & Derry et Ripon

Monsieur Stéphane Séguin, maire, demande à ce qu'une lettre soit envoyée à Monsieur Pierre Bernier pour son implication et son dévouement dans la réalisation de ce projet.

8.4 Compte rendu de la réunion du comité de la sécurité publique tenue le 26 février 2014 à la MRC de Papineau

Monsieur Stéphane Séguin, maire, informe le public que la limite de vitesse sur l'autoroute 50 sera désormais tolérée à 105 km/h.

8.5 Invitations à former un comité de citoyens pour l'embellissement des aires publiques

Monsieur Stéphane Séguin, maire, informe qu'un comité de citoyens sera formé pour embellir les aires publiques de notre municipalité.

8.6 Questions du public



9. CORRESPONDANCE

9.1 Demande de Madame Renelle Séguin responsable de la paroisse pour obtenir la gratuité de la salle du centre communautaire à l'occasion du Jeudi Saint

2014-04-084

CONSIDÉRANT la demande reçue de Madame Renelle Séguin responsable de la paroisse pour obtenir la gratuité de la salle au centre communautaire à l'occasion du Jeudi Saint, cérémonie qui rassemble cinq (5) paroisses;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Diane Thibault

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la gratuité de la salle du centre communautaire pour le jeudi 17 avril à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

9.2 Demande de dons pour la campagne annuelle de financement pour l'atelier éducation populaire sur l'analphabétisme

2014-04-085

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Montpellier désire appuyer cette campagne de financement de façon à prévenir le décrochage scolaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Michel Harrisson

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de verser une contribution financière de 50 \$.

ET QUE le montant soit prélevé au budget 02 19000 996
« subventions, dons et autres ».

Adoptée à l'unanimité.

9.3 Informations concernant Servitech

Monsieur Stéphane Séguin, maire, fait un compte rendu du système d'évaluation foncière de la MRC Papineau.



9.4 Lettre de remerciements de Madame Judith Larin pour l'initiative du sentier de glace sur le terrain des loisirs

9.5 Questions du public

10. QUESTIONS DU PUBLIC

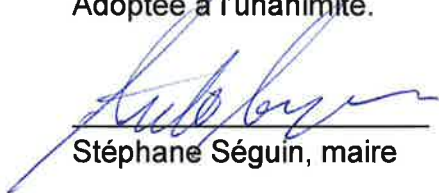
11. LEVÉE DE LA SÉANCE


2014-04-086

Il est proposé par Madame Diane Thibault

ET RÉSOLU QUE l'assemblée soit levée à 20 h 44.

Adoptée à l'unanimité.


Stéphane Séguin, maire


Manon Lanthier,
directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Prendre note que le genre masculin inclut le genre féminin, pour fin de simplification.